

DOETH 2017 : complétez et renvoyez votre DOETH au plus tard le 1er mars 2018

N° SIRET : ....

N° d'identifiant OETH : ...

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

L'Agefiph vous a adressé un courrier relatif à la Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés 2017 mais en tant qu'établissement adhérent à la Fehap, à Nexem ou établissement Croix-Rouge française, vous relevez de l'accord de branche OETH et non de l'Agefiph. A ce titre, vous trouverez ci-dessous la marche à suivre pour remplir votre DOETH ainsi qu'une notice explicative pour vous aider à répondre aux spécificités de l'accord.

#### En télé-déclarant sur [www.teledoeth.travail.gouv.fr](http://www.teledoeth.travail.gouv.fr)

1. Saisir votre nom d'utilisateur et mot de passe Télé-DOETH indiqués sur le formulaire DOETH 2017 (Cerfa 11391\*20) que l'Agefiph vous a envoyé et compléter votre déclaration.
2. Faire la photocopie de la synthèse de la DOETH (en indiquant votre identifiant OETH)
3. Procéder au règlement et envoyer le tout à l'OETH

#### En choisissant la déclaration papier

1. Faire la photocopie de la DOETH (Cerfa 11391\*20) en indiquant votre identifiant OETH
2. Ajouter la liste nominative des bénéficiaires
3. Procéder au règlement et envoyer le tout à l'OETH

Si votre établissement a choisi la péréquation : merci de nous adresser la liste des établissements relevant de la péréquation (nom, adresse et n° de SIRET, en précisant s'ils sont adhérents Fehap, Nexem, CRF ou non).

**Vous avez jusqu'au 1er mars 2018 inclus pour envoyer les documents précités ainsi que votre règlement à :  
OETH – 47 rue Eugène Oudiné 75013 Paris**

#### REGLEMENT DE LA CONTRIBUTION

Par virement : IBAN : FR76 1020 7004 2620 2111 6572 325 / BIC : CCBPFRPPMTG

(à la rubrique « Motif de paiement », indiquer votre SIRET + DOETH 2017).

Par chèque : à l'ordre de l'association OETH (mentionner votre SIRET ou identifiant OETH au dos du chèque).

Pour tout renseignement, des informations utiles sur la DOETH ainsi que les questions les plus fréquemment posées sont disponibles sur le site [www.oeth.org](http://www.oeth.org). Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Olivier Legendre, Directeur

